



Besoin d'aide merci de bien vouloir me repondre suite à un vol

Par **horais**, le **02/06/2008** à **06:52**

Nouveau membre
Inscrit : 13/05/2008
Abus de sentiments et vol, dommages et intérêts ?

Décembre 2007 j'ai porté plainte contre un individu qui m'a fait croire a une histoire d'amour , il a abusé de moi en jouant avec mes sentiments , juste pour aboutir au vol. Je passais tout mes WE avec lui il m'a volé freuduleusement dans mon chéquier ,des chèques a la fin du chéquier 2 par 2 plus ma pièce d'identité. J'ai découvert le pot au rose sur mon compte bancaire des sommes exorbitant 405 1770 et pour finir 2590 euros sommes bien sûr que j'ai jamais fait j'ai eu des doutes sur mon ex , qui a fini par m'avoué que c'était lui , qu'il ne savait pas ce qu'il avait fait, qu'il ne se reconnaissait qu'il m'aimait et etc...bien sûr j'ai porté plainte car j'avais pas le choix pour que mon assurance me rembourse (et il m'on remboursé). J'ai eu la bêtise d'annoncer à mon ex copain que j'avais porté plainte contre lui il m'a supplié d'enlever ma plainte chose que j'ai refusé car j'étais tellement blessé d'une telle trahison de sa part. Alors il a rendu à la gendarmerie pour sauver sa peau , le gendarme a téléphoné au procureur qui a classé sans suite car le procureur a demandé a ce dernier de rendre la marchandise aux magasins et il l'a fait ,et j'ai appris dernièrement par téléphone au bureau d'ordre du parquet le classement sans suite, j'ai donc écrit au procureur pour demander de recevoir la copie des pièces de la procédure de mon dossier, car j'aimerais consulter car j'estime que ma plainte a été vite bâclé !!! Je vais relancer ma plainte au civil car j'estime que son comportement est pas normal et qu'il s'en sort ainsi .J'ai du mal à tourner la page pour moi ce type doit payer ainsi je pourrai tourner la page !!! psychologiquement je vais un peu mieux mais j'y pense tout les jours Je demande des dommages et intérêts .Pouvez vous me donner des conseils merci d'avances de vos soutiens et à bientôt de vous lire. J'aimerais connaître la procédure lorsque l'on relance une plainte au civil , combien sont les dommages et intérêts , je vais devoir dépenser beaucoup d'argent pour me défendre!!! Merci encore de bien vouloir me répondre

car c'est très dur pour moi cette injustice!!
[Modifier ma question]
Classement : Droit en Général
Classement : Droit de la consommation > Abus de faiblesses
Classement : Droit de la consommation > Abus de faiblesses

Par **novice43**, le **02/06/2008 à 12:49**

bonjour,
Malheureusement c'est l'une des leçons de la vie, vous êtes entré dans le cadre de cette fameuse citation "le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point". Il est clair que ce "charlatan" a usé de votre sensibilité et de votre crédulité. Cependant, cela risque d'être difficile de poursuivre pour une demande de dommages et intérêts.
Vous risquez de vous replonger dans la situation vécue, tomber sous le joug d'un avocat "peu scrupuleux" qui vous fera miroiter des dommages et intérêts conséquents, avec des frais de justice élevés, un long délai d'instruction pour finalement un résultat nul.
Sachant que le Procureur lui-même a classé l'affaire...
J'ai bien peur qu'il faille vivre avec ces mauvais souvenirs.... Tournez la page et voyez en cela, un piège dans lequel vous ne retombez pas....
cordialement,